



MILITANCE : droits des travailleurs et des associations

1. Un travailleur peut-il exprimer une conviction politique (dans et en dehors de l'association qui l'emploie) ? OUI

Sur base du principe de la liberté d'expression (art. 19 de la Constitution), tout personne a la liberté de manifester ses opinions en toute matière.

Par ailleurs, sur base du principe de non discrimination (loi générale du 10/05/2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination), il est interdit de discriminer une personne en raison de ses convictions politiques.

Un règlement de travail peut-il limiter la liberté d'expression politique ?

Jusqu'il y a peu, la jurisprudence des tribunaux du travail considérait qu'il était possible de licencier un travailleur en raison du port ostentatoire d'un signe politique interdit dans le règlement de travail, pour peu que les dispositions du règlement de travail soient légitimes et proportionnelles.

Toutefois, en 2015, le Tribunal du travail de Bruxelles a inversé la tendance : la décision concerne un règlement de travail qui interdisait aux membres de son personnel d'afficher « leurs préférences religieuses, politiques ou philosophiques ni dans leur tenue vestimentaire, ni dans leur comportement ». Le Tribunal du travail a décidé que cette mention devait être supprimée du règlement de travail, permettant ainsi aux membres du personnel de porter tout signe religieux, politique ou philosophique sur leur lieu de travail.

Recours possible

Un travailleur qui ferait l'objet d'une sanction pour avoir fait connaître ses opinions politiques pourrait se dire victime de harcèlement moral et s'adresser au Contrôle des lois sociales et/ou intenter une action devant le tribunal du travail.

Dès lors, peut-on parler politique sur son lieu de travail, peut-on faire connaître ses opinions politiques, ? Oui. Comme tous les autres citoyens, les salariés jouissent de la liberté d'expression. À ce titre, une entreprise n'aurait pas le droit d'interdire les discussions politiques ou religieuses. Mais cette liberté d'expression comporte des limites. « *L'une d'entre elles est le risque de trouble ou de désorganisation de l'entreprise. Mieux vaut exprimer ses opinions avec modération et éviter de choquer collègues ou clients* », explique Stéphane Sélégny, avocat en droit social. Dans le même ordre d'idées, excepté les syndicats, « *les salariés n'ont pas à distribuer de tracts politiques* », précise l'avocat.

2. Un employeur peut-il contraindre un travailleur à aller manifester (ou tout autre forme d'expression politique) ? NON

Sur base du principe de la liberté d'expression : on ne peut obliger personne à exprimer des opinions politiques contre sa volonté.

Sur base du droit du travail : le contrat de travail détermine une série de fonctions/missions à remplir par le travailleur. Donc, à moins que cela ne soit prévu spécifiquement par le contrat de travail et en lien avec la fonction du travailleur, un employeur ne peut pas obliger ses travailleurs à aller manifester.

3. Un pouvoir public peut-il empêcher une asbl d'exprimer ses convictions politiques, d'organiser une manifestation ? NON

Sur base du principe de la liberté d'association et de la liberté d'expression : ce qui implique notamment la reconnaissance de la valeur de l'expression critique des associations (y compris vis-à-vis des pouvoirs publics eux-mêmes), et l'interdiction de toute interférence dans ces choix et de toute corrélation directe ou indirecte entre ces choix et le soutien qu'ils accordent aux associations.

Ces deux principes garantissant la liberté d'actions des associations sont également inscrits dans la Charte associative, qui a été adoptée en 2009 par les Gouvernements wallon, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission communautaire française (Cocof). Cette Charte a pour objectif la structuration des relations entre les pouvoirs publics et le monde associatif.

Les pouvoirs publics sont ainsi tenus de traiter de façon égale et non discriminatoire les prestataires de service d'intérêt général. La Charte garantit également la participation des associations au processus démocratique. Toutefois, à l'heure actuelle, la Charte associative n'est pas encore d'application (un décret est prévu).

Pression politiques

Dans notre secteur, des associations (ou fédération d'associations) expriment par différents moyens, des revendications politiques ou sociales à l'attention des pouvoirs publics qui les subventionnent. Il arrive que ces derniers sanctionnent ou menacent de sanctionner l'association jugée trop revendicatrice d'une diminution (perte) de subvention (ou toute autre forme de pressions politiques). Est-ce légal ? Non. Au regard du cadre légal, cela serait considéré comme une atteinte aux libertés fondamentales reconnues aux associations. En outre, les pouvoirs publics sont tenus à un devoir de neutralité, reconnu par le Conseil d'Etat. Ils doivent traiter tous les citoyens de manière égale, sans discrimination basée sur leur conviction ou leur préférence à un parti.

Recours possible

Le recours traditionnel contre une décision émanant d'une autorité publique se fait auprès du Conseil d'Etat. Mais cette procédure peut s'avérer longue et coûteuse.

Un dispositif permettant un droit de recours effectif, souple, abordable et rapide, est prévu dans la Charte associative (en attente d'un décret d'application).

Dans les faits cependant, il ne sera pas toujours évident d'établir, dans un recours, le lien de cause à effet entre les positions revendicatrices d'une association et la baisse de sa subvention (ou toute autre forme de pression subie).

Damien Revers

compte que rien n'avait changé. Ni moi ni le monde. Je retournais dans ma petite vie capitaliste ». Puis, empruntant l'accent argentin de Benasayag : « *Le capitalisme doit être combattu à l'intérieur de nous, c'est l'étoffe dont nous sommes tissés* ». Et de faire le lien avec notre prophète : le développement durable. « *Il y a déjà plein de gens qui prêchent pour lui, on les appelle les éducateurs* », leurs paroisses sont les salles de classe et leurs commandements seraient les éco-gestes, le yoga, les pétitions en ligne et les dons aux ONG. « *Mais peut-on dépasser le capitalisme avec l'économie de marché et la démocratie ?* » Ou comment l'éducation au développement durable ne changera pas le monde. La claque qui fait rire et réfléchir. Puis, d'inviter tous les participants à expier les péchés collectifs en répétant en cœur : « *Qu'est-ce que ça fait du bien d'en avoir rien à foutre* ». Heureusement, Alec Somoza, nous rassure aussi : les germes des alternatives sont là, dans tous les domaines, de la permaculture aux Gasap, de Steiner à Montessori, des Zapatistes aux Indignés. Avant, finalement, de proposer un doodle pour faire la révolution.

Les formes de la militance en ErE

L'après-midi était consacrée aux différentes formes que peuvent prendre la militance et l'engagement au sein de nos associations. Un moment d'échanges et de découvertes d'initiatives, en 4 ateliers : « *Manifester* », « *Éduquer à résister* », « *Soutenir les initiatives citoyennes* » et « *Interpeller le politique* ».

Dans l'atelier 1, Gaël (Empreintes) et Robin (Amis de la Terre) partagent la façon dont leur association a choisi de « *Manifester* » dans l'espace public et de mobiliser les jeunes autour de masses critiques, de manifestations contre le CETA ou lors de la COP21. Ils nous parlent de Patrick Viveret et de sa méthode du REV (voir encadré ci-contre). Échanges entre les participants : « *J'ai beaucoup manifesté, et j'ai toujours perdu. Je me demande pourquoi j'y retourne et comment être efficace* ». « *En tous cas, qu'est-ce que ça fait du bien de se retrouver avec d'autres, à la fois différents mais qui ont cette lutte en partage* ». « *Moi, je vois ça plutôt comme des moutons qui suivent un chef sans se poser de questions. Je préfère montrer les possibles et que ce soit un choix libre, individuel et éclairé* ». Comment ne pas téléguider le groupe, ne pas le transformer en moutons, conserver un esprit critique ? « *Nous, on travaille énormément le questionnement avant, puis on invite à une expression, une prise de position. Il faut alors être à l'écoute et s'appuyer sur l'envie du groupe de porter cette parole dans l'espace public* ». Cette expression peut alors prendre des formes très variées, en témoignent les « *manifestations* » déjà portées par les associations présentes : défilé festif dans les rues, art'ivisme, action sur les marchés, musée du capitalisme, bacs à nourriture, carte blanche, flashmob, campagne web... Petit détour enfin par les

risques : perte de subsides, résultats décevants, repli sur l'entre-soi, limites déontologiques, légalité (jusqu'il y a peu, manifester était interdit aux CRIE).

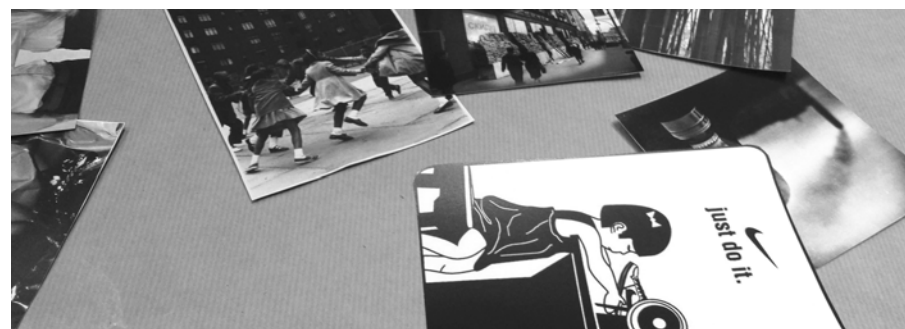
Trépied du REV

Dans son ouvrage « *De la convivialité* », Patrick Viveret parle du trépied du REV: le R pour Résistance créatrice ; le E pour Expérimentation anticipatrice ; le V pour Vision transformatrice. Ces trois pieds sont inséparables pour toute stratégie de transition. Une expérimentation sans résistance devient une caution au système dominant. Une vision sans expérimentation serait une belle théorie. Une résistance sans vision devient une simple révolte.

Peut-on résister dans la nuance ?

Atelier 2 : « *Comment et pourquoi éduquer à résister ?* » Pour nous aider à y réfléchir, les organisateurs avaient invité Territoires de la Mémoire, une association d'éducation à la résistance et à la citoyenneté qui met à disposition du public un ensemble d'outils pour prévenir le retour de régimes racistes, dictatoriaux et sanguinaires (dont le régime nazi). Au centre des échanges, un questionnement : « *Entre l'indignation et l'engagement, qu'y a-t-il qui nous bloque ?* ». En vrac : le temps, les priorités, ne pas savoir par où commencer, se sentir trop petit, les rapports de force, le confort, l'individualisme et le consumérisme, la peur de l'échec, les conséquences pour notre entourage... Et les leviers ? Le plaisir, la cohérence/congruence, l'inconfort vécu, l'effet de groupe (qui peut aussi être un frein). « *La majorité des résistants pendant la guerre ont fait de petites choses, il n'est pas nécessaire de tous être Nelson Mandela* », rassurent les animatrices.

L'atelier 3 - « *Soutenir les initiatives citoyennes* » - est animé par le CRIE d'Anlier et le Réseau des Consommateurs Responsables. Ces deux associations aident au lancement d'initiatives (groupes d'achats, donerie, école alternative...). Autant de façons concrètes de militer par l'exemple. Pour David (RCR), quand on soutient une initiative citoyenne, il est important de clarifier le processus (sans garantie de résultat) et la place que l'association pourra ou ne pourra pas prendre. Une difficulté soulevée : la difficulté pour le groupe de s'autonomiser. « *Aujourd'hui, un des groupes que nous avons accompagné a écrit au CA pour refuser que l'accompagnement s'arrête* ».



Entonnoir, coulisse et escalier

Dans le dernier atelier, les participants auscultent deux façons différentes d'interpeller le politique. D'abord à la mode de Greenpeace, célèbre pour ses actions directes non violentes. Les recettes de son succès : un rapport de force médiatique, rendu possible par une indépendance financière forte de 120.000 donateurs recrutés par 20 permanents (pour une équipe totale de 60 employés), un seul message simple et précis à la fois (avec une proposition concrète), se concentrant sur un seul ministre, le tout renforcé par de petites actions locales avec les citoyens et les bénévoles (ex : Fossile Free ULG, pour ne pas investir dans les énergies fossiles) et un travail de lobby auprès de parlementaires.

Toute autre approche avec le Réseau IDée. Là on ne braque pas les projecteurs mais « on » (essentiellement Joëlle van den Berg) travaille en coulisse, en escalier et en entonnoir. L'entonnoir, c'est partir du rêve pour ensuite progressivement analyser, construire avec les membres (ou d'autres secteurs), clarifier, prioriser, proposer et enfin négocier avec légitimité. L'escalier, c'est progresser étape par étape, notamment par un travail institutionnel n'hésitant pas à s'appuyer sur les bonnes volontés, les bonnes relations et les lieux de pouvoir à notre portée (« *entrisme* »).

En conclusion de cette journée, beaucoup de questions restaient en suspens. Nos représentations et nos positions quant à la militance dans notre travail éducatif ne sont pas uniformes, et c'est heureux ! Le sujet fait débat, il reste une riche source de rencontres et d'échanges sur le sens de notre travail, sur le sens de l'ErE. Une source à laquelle, à n'en point douter, nous retournerons encore.

Christophe DUBOIS

Save the date : 1^{er} JUIN 2017

L'équipe du Réseau IDée espère vous voir nombreux lors de sa prochaine **assemblée générale, le jeudi 1^{er} juin 2017**. Cette année, le CRIE de Villers-la-Ville nous accueille et nous invite à découvrir ses nouveaux locaux. Le déroulement précis vous sera communiqué courant du mois de mai.

Contact : marie.bogaerts@reseau-idee.be

Le genre et nous ?

La place des femmes dans les associations liées au développement durable ? Le Monde selon les Femmes s'est penché sur la question. En partenariat avec Associations 21, l'ONG féministe a mené l'enquête, interrogeant la place des femmes dans 14 de ces organisations, leur rôle et la prise en compte du genre. « *Cette initiative fait écho à l'objectif n°5 de l'Agenda 2030 des Nations Unies : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Nous nous sommes dit : et si nous commençons par nous-mêmes ?* », expliquent les porteuses du projet.

Quels constats ? Les femmes sont majoritaires dans ces associations. Si l'égalité est de mise pour ce qui est des postes de direction, il y a davantage d'hommes dans les sphères décisionnelles et d'influence que sont les CA et AG. De plus, le concept de genre reste « *abstrait* » pour la plupart des personnes interrogées.

L'association souligne : « *Les résultats de l'enquête nous permettent de conclure que les femmes constituent un levier incontournable pour la transition vers une société plus durable et solidaire, et que la prise en compte du genre est une question éminemment stratégique dans le secteur associatif* ». Elle invite aussi les associations à s'engager dans des démarches de formation à l'intégration de l'approche genre et à promouvoir l'égalité des femmes et des hommes au travail.

La question du genre suscite le débat au sein de l'équipe du Réseau IDée et nous espérons partager cette question prochainement avec vous.

Enquête disponible via : <http://www.mondefemmes.be> > Nos productions > Théories et analyses > Recherches & Plaidoyer

Cela vous intéresse ? Contact : celine.teret@reseau-idee.be

Eduquer à la complexité

Notre société vit davantage qu'une crise. Certains parlent d'effondrement, d'autres de mutation, ou encore de métamorphose. La conscience du lien profond entre les crises grandit en permanence. Comment nos activités éducatives peuvent-elles favoriser cette compréhension ? « **Dans un monde en crises, l'éducation à l'environnement peut elle être un levier de changement ?** » 160 professionnels belges, hollandais, allemands, français et luxembourgeois se sont posé ces questions durant 3 jours, à Eupen, dans le cadre du Sommet de la Grande Région et des conférences Benelux, organisés cette année par la Wallonie (avec l'appui du Réseau IDée et de plusieurs associations partenaires). Suite aux conférences et ateliers d'échanges, les participants ont construit collectivement **6 clés pour que nos projets d'ErE intègrent au mieux la complexité**. Ces clés méthodologiques vont encore être étoffées et feront l'objet d'un outil méthodologique, à construire et à paraître en 2017. D'ici-là, retrouvez mi-janvier un avant goût des conférences et des clés, sur <http://reseau-idee.be/benelux-GR>

Nouvelle présidence au Réseau IDée

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a élu un nouveau bureau.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la nouvelle Présidente du Réseau IDée et le nouveau Vice-Président sont : Anne Bauwens (SciencInfuse - *photo ci-contre*) et Christophe Vermondon (Cercles des Naturalistes de Belgique).



Christian Dave reste Trésorier (AFEN asbl - CRIE du Fourneau St Michel) et Martine Laval (Education Environnement - CRIE de Liège) devient quant à elle Secrétaire.

Merci à tous pour leur engagement, et en particulier, nous remercions vivement Jean-Michel Lex, président sortant, pour son investissement et notamment pour ses discours mémorables aux Assemblées Générales...

Ça comptait pour vous

Début 2016, afin de faire connaître à la fois la richesse éducative et la fragilité financière des associations d'ErE, nous lançons la campagne commune « *Et pour vous, ça compte ?* », sans préciser de date de péremption. Après un an, la fenêtre web se referme et l'heure est au bilan. Les chiffres correspondent à ce que nous nous étions fixé : 1900 signataires qui ont laissé plus de 200 commentaires (à lire sur le site, ça fait du bien !), un bon relais médiatique (La Première, Imagine, Vers l'Avenir, Canal C, En Marche...) et sur Facebook. Si nous avons consacré pas mal d'énergie au lancement de la campagne, tant au Réseau IDée que dans vos associations, il faut bien reconnaître que nous avons eu du mal à trouver collectivement un second souffle. Manque de temps et de moyens (encore eux), entre autres. Néanmoins, toutes proportions gardées, le secteur de l'ErE a gagné en image (positive) et en notoriété. Par contre, cela n'a pas permis de peser sur les choix politiques. Lesquels sont d'ailleurs critiqués par de nombreuses autres victimes de l'austérité... La suite ? Nous répèterons les convictions et les difficultés des associations d'ErE dans d'autres sérails et continuerons - dès que cela s'y prête - à travailler politiquement à la reconnaissance et à la stabilité de nos associations. Si possible en convergence avec d'autres mouvements.

Contact : christophe.dubois@reseau-idee.be

Stratégies wallonnes en très très bref

Adoptée le 7 juillet, nous pouvons nous réjouir que la Stratégie wallonne de développement durable (SWDD) fasse référence à la Stratégie wallonne de l'ErE, même si les contours de l'ErE et de l'EDD y restent nébuleux (nous en reparlerons avec vous dans les prochains mois). Concernant les suites données à la Stratégie ErE, elles semblent se limiter actuellement au travail de l'administration sur l'harmonisation des rapports d'activités en vue d'un meilleur pilotage de l'ErE.

Retrouvez la Stratégie ErE sur reseau-idee.be/espace-membres/, et l'analyse critique de la SWDD sur iew.be

Contact : joelle.vandenberg@reseau-idee.be